

Mesdames et messieurs les locataires de la SAIEM du Fond des Groux



Ville de Malakoff 

Malakoff, le 29 septembre 2017

Nous portons à votre connaissance la lettre adressée le 21 septembre dernier à M. Jacques Mézard, Ministre de la Cohésion des territoires, pour lui faire part de notre désaccord sur les dispositions concernant le logement social et la baisse des APL.



Courrier en date du 21/09/2017

Adressé à M. Jacques MÉZARD

Ministre de la Cohésion des territoires

72, rue de Varenne - 75700 Paris

Monsieur le Ministre,

Nous tenons par ce courrier à vous faire part de notre profond désaccord sur les dernières annonces faites en matière de politique du logement. Le gouvernement prévoit en effet la poursuite de la baisse des aides pour le logement (APL) qui concernent 6,5 millions de ménages, 13 millions de personnes, dont environ 800 000 étudiants.

Le plan que vous nommez « Le logement d'abord » semble oublier un autre slogan que nous apprécions particulièrement qui est « l'Humain d'abord ». Par ces mesures, ce sont les plus vulnérables qui vont encore être touchés alors même que la pauvreté ne cesse de progresser en France avec près de 9 millions de pauvres, selon le rapport 2017 du Secours populaire.

Dans le même temps, pour compenser la baisse des APL, le gouvernement demande une diminution des loyers des bailleurs sociaux pouvant aller jusqu'à 60 euros. Au-delà des cafouillages et des annonces à répétition, ces déclarations sont une véritable attaque contre le logement social.

Pour la SAIEM du Fond des Groux, une baisse de 60 euros des loyers signifierait dès 2018 une perte de recettes d'environ 800 000 euros. Pour les locataires du parc social, le gain sur la quittance sera nul, mais ils perdront indéniablement en qualité de service car la baisse des APL versées par l'Etat aux bailleurs sociaux – pour le compte de leurs locataires – va assécher la capacité d'investissement destinée notamment à construire de nouveaux logements et à entretenir le parc actuel. Les associations de locataires eux-mêmes dénoncent ces mesures qui répondent à une stratégie purement économique.

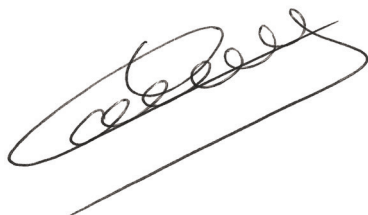
Les APL et le logement social sont les deux leviers de l'exercice de la solidarité en France. Une politique de logement a de multiples dimensions qui vont de l'hébergement au logement en passant par la construction, et rien ne doit être sacrifié.

Ainsi, par ses décisions, le gouvernement aggrave la situation du logement en France, déjà fortement impactée par la spéculation immobilière, la hausse des loyers dans le privé et le manque de logements sociaux notamment dans les communes les plus riches de France au mépris de la loi SRU.

Pour résorber le mal-logement, il nous semble important de repenser certains choix économiques concernant les finances publiques, comme la baisse de l'ISF, la suppression de la taxe d'habitation, baisse des APL etc... Au contraire, il faut une politique globale volontariste en appliquant l'encadrement des loyers instauré par la loi Alur du 24 mars 2014, agir pour la réquisition des milliers de logements vacants, mettre en œuvre la garantie universelle des loyers et soutenir la construction de logements sociaux.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations républicaines.

Serge CORMIER
Président de la SAIEM
du Fond des Groux



Jacqueline BELHOMME
Maire de Malakoff

